

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les conditions de participation détaillées ci-après régissent le déroulement du concours du 6^e anniversaire d'Aion Free-to-Play (« **concours** ») organisé par Gameforge 4D GmbH, Albert-Nestler-Straße 8, 76131 Karlsruhe, Allemagne (« **Gameforge** »).

1. Autorisation de participation, participants et participation

- (1) Tout utilisateur majeur disposant d'un compte utilisateur personnel actif pour aion.gameforge.com (« **compte** ») est autorisé à participer.
- (2) Est considéré comme « **participant** » tout utilisateur autorisé à participer et qui participe au concours décrit ci-dessous entre le 28/02/2018 à 00h01 et le 06/03/2018 à 23h59 (ci-après « **période de participation** »). La participation au concours requiert la confection d'un gâteau d'anniversaire avec une référence à Aion identifiable avec l'utilisation d'une ou plusieurs photos ou d'une vidéo.
- (3) Les conditions de participation requises incluent la réalisation autonome de photos ou de vidéos dans le respect des conditions requises ci-après, à envoyer par e-mail à l'adresse contest@aionfreetoplay.com (« **envoi** ») :
 - a) L'*envoi* doit se faire via l'adresse e-mail appartenant au *compte* et faire mention du serveur de jeu et du nom de personnage liés au *compte* du *participant*, en indiquant dans l'objet de l'e-mail « Birthday Cake ».
 - b) Chaque *participant* est uniquement autorisé à un *envoi*.
 - c) Sont autorisées une photo au format .jpg ou .png d'une taille maximale de 5 Mo, et une série de photos ou une vidéo au format .mp4, d'une taille maximale de 200 Mo.
 - d) L'*envoi* peut aussi être réalisé par la transmission d'un lien vers une plateforme externe où sont sauvegardées les photos ou vidéos répondant aux conditions requises. Le cas échéant, le *participant* est tenu de respecter les conditions générales d'utilisation de la plateforme externe concernée.
 - e) Aucune personne ou autre motif protégé par la loi ne doit être reconnaissable sur les photos et vidéos. Dans le cas de l'*envoi* à partir d'une vidéo, celle-ci ne doit contenir aucun enregistrement vocal et/ou musical.
 - f) L'*envoi* doit, en outre, être exempt de tout droit tiers divers et satisfaire au droit en vigueur. Le *participant* assure notamment être habilité à l'*envoi* et à la concession des droits d'utilisation, tel que stipulé au paragraphe 3 des présentes conditions de participation, et libère *Gameforge* de quelconques revendications tierces en vertu ou à l'égard de l'*envoi*.
- (4) La participation au *concours* est gratuite et n'est en aucun cas liée à l'acquisition d'une marchandise ou à la sollicitation d'un service à titre onéreux.

2. Gagnants et récompenses

- (1) Parmi l'ensemble des *envois* recevables, *Gameforge* sélectionnera trois *envois* avant la date du 14/03/2018 en tenant compte de la créativité et de l'originalité. Sont désignés comme « **gagnants** » les *participants* ayant effectué ces *envois*.
- (2) *Gameforge* notifiera les *gagnants* d'ici le 28/3/2018 en publiant leur nom de personnage sur ses pages officielles et sur les sites gérés par *Gameforge* sur les réseaux sociaux (conjointement dénommées « **pages Gameforge** »), ainsi qu'en leur envoyant un e-mail à l'adresse e-mail utilisée pour l'*envoi* (« **notification** »).

- (3) Les *gagnants* obtiennent des récompenses en accord avec l'annonce du concours. Les récompenses sont envoyées à partir du 29/3/2018 par un prestataire de services mandaté par *Gameforge* (ci-après « **prestataire** ») et présuppose la transmission d'une adresse postale valide au sein de l'Union européenne (ci-après « **adresse** »).
- (4) La remise de la récompense au *prestataire* équivaut à la remise de la récompense au *gagnant* par *Gameforge*. Si, en raison de la transmission d'une *adresse* erronée, une récompense ne peut être livrée, la charge en revient au *gagnant* concerné.
- (5) Les paiements en liquide et/ou les compensations matérielles des récompenses, leur échange et/ou transfert à une tierce personne sont exclus.

3. Droits d'utilisation

- (1) Aux fins de la présentation de l'*envoi* sur les *pages Gameforge* (ci-après « **utilisation** »), le *participant* accorde à *Gameforge* les droits d'utilisation non exclusifs, à titre gracieux et sans limitation dans le temps et l'espace de l'*envoi*. Cela englobe le droit d'adaptation et de reproduction ainsi que le droit de rendre l'*envoi* publiquement accessible, le droit de cession des droits à des tiers, dans la mesure où celle-ci s'impose pour l'*utilisation*.
- (2) Le *participant* déclare accepter que le pseudonyme indiqué dans l'*envoi* soit une mention suffisante de sa qualité d'auteur dans le cadre de l'*utilisation*.

4. Protection des données

Les données personnelles du *participant* (il s'agit là des données du *compte*, comme le pseudonyme, l'adresse e-mail et l'*adresse* qui lui sont liés) seront récoltées, traitées et utilisées par *Gameforge* uniquement aux fins précisées dans les présentes conditions de participation (ce qui inclut la transmission de l'*adresse* au *prestataire*) et dans le cadre de la réglementation en vigueur sur la protection des données. De plus amples informations concernant la gestion des données personnelles par *Gameforge* sont disponibles dans la [déclaration de confidentialité](#).

5. Clause de non-responsabilité

La responsabilité de *Gameforge*, ses organes, ses employés et ses agents d'exécution est limitée, pour quelque cause que ce soit, aux fautes intentionnelles et négligences graves. Dans le cas d'une négligence mineure, cette responsabilité de *Gameforge* est en revanche limitée uniquement aux dommages prévisibles, à moins que des dispositions contraignantes du droit applicable ne s'y opposent. Lesdites restrictions ne s'appliquent pas en cas d'atteinte à la vie, au corps ou à la santé.

6. Dispositions finales

- (1) En procédant à l'*envoi*, le *participant* accepte les présentes conditions de participation.
- (2) En plus des conditions de participation, le participant s'engage également à respecter les [conditions générales d'utilisation](#) (regroupées ci-après sous l'appellation « **règles** »).
- (3) En cas de non-respect des *règles* par un *participant* pendant le déroulement du *concours* ou en cas de constatation ultérieure de non-respect des règles, l'autorisation de participation peut être retirée.
- (4) *Gameforge* se réserve en outre le droit de mettre fin au *concours*, et ce, avant la fin de la *période de participation*, dans le cas où sa bonne tenue ne pourrait plus être garantie en raison de problèmes techniques ou légaux.
- (5) L'invalidité d'une disposition des présentes conditions de participation n'a aucune influence sur les autres dispositions. Le régime légal en vigueur prend effet en lieu et place de toute disposition invalide.